

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 24 FEVRIER 2014
(2^{ème} convocation sans quorum)

DLB 1034/2014

L'an deux mille quatorze et le Lundi 24 Février 2014 à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : MM. Robert BAISSÉ, Jean-Yves LE BOZEC, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, André GALINIER, Alain HUC, Yves LAUGE, Michel LOUP, Christian JANTEL, Alain SENEGAS, Alain GUIRAUD
Mme Géraldine KERVELLA

Absents excusés : MM. Bruno JULIEN, Pierre MARHUENDA

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
- 7 MARS 2014
SERVICE COURRIER

Monsieur le Président propose de procéder à :

1 - La modification du tableau des effectifs permanents telle que ci-dessous

Suppression d'emplois :

- suppression du poste de DGS Titulaire suite à son détachement sur le poste de DGA,
- suppression du poste de collaborateur de cabinet non titulaire vacant suite à la nomination de l'agent titulaire sur un autre poste,
- suppression du poste de rédacteur de 1^{ère} classe suite à la nomination de l'agent dans un grade supérieur,
- suppression de trois postes d'Adjoint Administratif de 1 classe suite à nomination dans un grade supérieur,
- suppression d'un poste d'ingénieur territorial titulaire et un non titulaire créé par anticipation au recrutement,
- suppression de huit postes d'agents promus 1^{ère} classe.

- Agents titulaires :

▪ Directeur Général des Services Adjoint (emploi fonctionnel)	4
▪ Directeur territorial détaché en qualité de DGS/DGAS :	3
▪ Attaché Territorial :	3
▪ Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe :	1
▪ Rédacteur Territorial :	4
▪ Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe:	2
▪ Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe :	5
▪ Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe :	15
▪ Ingénieur Principal	1
▪ Technicien Principal 2 ^{ème} classe:	2
▪ Technicien :	2
▪ Agent de maîtrise principal :	10
▪ Agent de maîtrise :	30
▪ Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe :	8
▪ Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe :	28
▪ Adjoint technique 1^{ère} classe :	24
▪ Adjoint technique 2 ^{ème} classe :	142

- Agents non titulaires :

• Directeur Général des Services (emploi fonctionnel) :	1
▪ Ingénieur :	1
▪ Directeur :	1
▪ Attaché :	4
▪ Rédacteur :	2
▪ Agent de maitrise principal :	1
▪ Agent de maitrise	70
▪ Adjoint technique de 2 ^{ème} classe :	1
▪ Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
- 7 MARS 2014
SERVICE COURRIER

2- La création d'un emploi permanent d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet

Pour permettre le recrutement d'un agent non titulaire en charge de la collecte de redevances spéciales, il est proposé au Comité Syndical de créer un emploi permanent d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01 mars 2014.

Il invite les membres présents à se prononcer.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

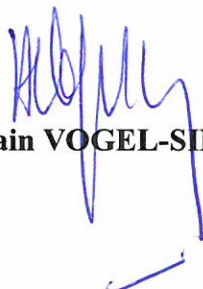
A l'unanimité,

ADOpte les propositions de son Président telles que sus-exposées.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président,



Alain VOGEL-SINGER



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
-7 MARS 2014
SERVICE COURRIER